Parcours VTT FFC n°12 – BLEU – Salymes

Suivre le balisage VTT FFC n°12 Bleu

P) Au départ de la Place de la République, prendre direction l'église puis garder la route sur votre droite.

Au premier grand carrefour prendre à droite puis à gauche et suivre la direction de Bourdezac. 350 mètres plus loin, prendre à droite toujours en direction de Bourdezac. Traverser le hameau en gardant la route principale.
Prendre le chemin sur votre gauche qui longe une maison. Arrivé en haut du champs de vignes, prendre à droite sur la route.
Traverser la D207 et rejoindre la piste en face pour tourner rapidement sur la première piste à droite. Passer entre les champs de vignes en suivant le balisage. Rejoindre une bonne piste et prendre à gauche sur 100 mètres.
Emprunter le deuxième sentier sur votre droite avec une petite descente en single jusqu'à un passage à gué. Un petit portage arrive en suivant. Après la montée en single, prendre à droite sur la piste.
Traverser la D4 puis emprunter la piste en face puis rapidement à gauche. Une belle remontée qui se termine par une petite calade avec deux plus grosses marches à la fin.
Après avoir rejoint la route, traverser au croisement et prendre la direction du chemin de la Barricaude. Emprunter un chemin qui continue tout droit en direction du champ de vigne, qui surplombe un hameau puis redescend vers Le Vignal.
Derrière un arbre, démarrer une descente caladée. Prendre la route vers la gauche pendant 700 mètres.
Rejoindre une piste sur votre droite. Suivre le balisage VTT et le marquage PR.
Une fois sur la route, la garder en suivant le balisage VTT et le marquage PR jusqu'au village de Lablachère. A proximité du village, prendre à gauche une piste bétonnée qui monte. Au niveau du rond-point de Lablachère, prendre tout droit pour rejoindre la parking de la Place de la République.

Infos pratiques	
Départ	Lablachère
Durée	01h30
Distance	10,3 km
Dénivelé	179 D- / 177 D+
Altitude	361 m
Balisage	Oui